

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 116

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO

OBJET

Collège Moustier à Gréasque : création de sanitaires pour les élèves et construction d'un préau

**Direction Générale Adjointe de la Construction, de l'Environnement, de
l'Education et du Patrimoine
Service Rénovation et Maintenance des Collèges
04 13 31 21 86**

PRESENTATION

Le présent rapport a pour objet de soumettre, à l'appréciation de la Commission Permanente, le projet de création de sanitaires élèves et la construction d'un préau au collège Moustier à Gréasque.

Il a été constaté une capacité insuffisante des sanitaires élèves, au vu de l'effectif de cet établissement. Il est donc envisagé la construction de sanitaires, regroupés, en nombre suffisant et aisément surveillables à partir de la cour.

Cette construction se matérialiserait par la création de deux volumes sous le préau existant d'environ 55 m² chacun. La surface de préau perdue sera recréée et agrandie perpendiculairement à la coursive existante, située au 1^{er} étage, au droit du préau actuel.

Par ailleurs, dans le cadre de cette opération, sera traitée la mise en accessibilité handicapés conformément à la mise à jour du diagnostic réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage chargé de l'établissement de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'enveloppe prévisionnelle de cette opération est estimée à la somme de **1 135 000,00 € T.T.C.** répartie en **177 000,00 € T.T.C.** pour les prestations intellectuelles et **958 000,00 € T.T.C.** pour les travaux.

Le montant affecté aux prestations intellectuelles, a fait l'objet d'une inscription au titre du budget primitif 2016, dans le cadre l'autorisation de programme n° 2004-14004 A, de « rénovations diverses des collèges ».

Le financement de la part travaux, qui découlera de ces études, dont le montant prévisionnel est estimé à 958 000,00 € T.T.C., se fera par une augmentation de l'autorisation de programme n° 2004-14004 A, de « rénovations diverses des collèges », sous réserve de son vote lors d'une prochaine session budgétaire.

Les dépenses relatives à cette opération seront financées dans le cadre de l'autorisation de programme n° 2004-14004 A, de « rénovations diverses des collèges », au chapitre 20 pour les prestations intellectuelles et chapitre 23 pour les travaux.

Les prestations intellectuelles et les travaux seront lancés selon des procédures de marchés, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

INCIDENCE FINANCIERE

Le présent rapport porte essentiellement sur les prestations intellectuelles et présente donc une incidence financière de **177 000,00 € T.T.C.** répartie de la façon suivante :

N° Programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	N° d'Autorisation de Programme	Engagement d'Autorisation de Programme
14004	1012438	Collège Moustier à Gréasque : création de sanitaires élèves et construction d'un préau	20 221 2031	2004-14004A	177 000,00 €

Les dépenses correspondantes seront financées dans le cadre l'autorisation de programme n° 2004-14004 A, de « rénovations diverses des collèges », au chapitre 20 pour les prestations intellectuelles.

Je vous demanderais de bien vouloir en délibérer.

PROPOSITIONS

Dans l'hypothèse d'un accord de votre part, il conviendrait :

- d'approuver le projet de création de sanitaires élèves et la construction d'un préau au collège Moustier à Gréasque,
- d'approuver le coût prévisionnel des prestations intellectuelles, dont le montant s'élève à **177 000,00 € T.T.C.**

En cas d'accord de votre part, les prestations intellectuelles seront lancées selon des procédures de marchés, conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics.

Au bénéfice de ces considérations et sur proposition de Mme la déléguée, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL